



Procès-verbal
Réunion du Conseil québécois
par conférence téléphonique
8 au 10 novembre 2021

Présences :	Frédéric Boucher-Legault, président, CR7 - Montréal
	Jean Cloutier, président, CR3, Québec /Québec-Métro
	France Filion, directrice, sections locales à charte directe
	Sonia Gagné, présidente, CR8, Bas-St-Laurent/Gaspé/Iles-M/Côte-Nord
	Marc-André Gobeil, président, CR5, Saguenay/Lac-St-Jean/Chibougamau/Chapais
	Gérald Grenon, CR6, Montérégie
	Fedoua Hritel, directrice des femmes
	Annick Lamoureux, suppléante, VPER-Québec
	Jimmy Mailhot, président, CR9, Mauricie
	Mamadou Ndiaye, directeur, Groupes Équité
	Sébastien Paquette, président, Conseil québécois des Syndicats universitaires - CQSU
	Jean-François Paradis, président, CR1 – Estrie / Bois-Francs
	Natasha Reynolds, CR2 – Laval/Laurentides/Lanaudière, Abitibi-Témiscamingue

Élu/Personnel : Yvon Barrière, VPER-Québec
Jean-Michel Fortin, coordonnateur

Zita Kouakou, adjointe administrative
Jonathan Choquette, Pol/Com intérimaire

Début : 8 novembre 2021 à 13h10

1. Atelier de renforcement de l'esprit d'équipe

Un atelier de renforcement de l'esprit d'équipe a eu lieu de l'après-midi du 8 novembre à la mi-journée du 9 novembre 2021. Il était animé par Mme Geneviève Lemay de l'agence Team Building.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

p/a Gérald Grenon / Frédéric Boucher-Legault

Que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts.

Motion adoptée à l'unanimité

3. Mot de bienvenue du VPER

- Dédommagement Phénix : le formulaire pour les retraités et fonctionnaires sera disponible en décembre ; le lien est déjà disponible sur le site du Conseil du trésor.
- 16 novembre 2021 : mobilisation en soutien aux contrôleurs routiers au Vieux-Port de Montréal et devant le bureau du ministre Guilbault
- Vaccination obligatoire : représentation équitable pour tous les membres de l'AFPC ; l'arbitrage sera analysé au cas par cas.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2021

p/a Sébastien Paquette / Marc-André Gobeil

Que le procès-verbal du 8 septembre 2021 soit adopté tel quel.

Motion adoptée à l'unanimité

5. Résolutions :

- Utilisation des budgets alloués aux comités et conseils régionaux considérés inactifs

p/a Sébastien Paquette / Marc-André Gobeil

ATTENDU QUE le Conseil québécois a adopté une résolution stipulant que les conseils régionaux et comités doivent être considérés comme actifs (avoir fourni les états financiers et les procès-verbaux d'au moins quatre réunions pour l'année qui précède) pour recevoir leur financement prévu au budget de l'AFPC-Québec ;

ATTENDU QUE les Conseils régionaux et comités, considérés inactifs, peuvent avoir des dépenses à effectuer pour améliorer leur situation et redevenir actifs ;

ATTENDU QUE le Conseil québécois souhaite que ces conseils régionaux et comités redeviennent pleinement actifs ;

IL EST RÉSOLU QU'afin d'assurer leur relance, les conseils régionaux et comités, considérés inactifs, qui ne pourront se faire verser le financement prévu de l'AFPC-Québec, pourront utiliser ces fonds, de façon temporaire, en soumettant des demandes de remboursement de dépenses sur le portail, les fonds demeurant gérés par l'AFPC-Québec.

Motion adoptée à l'unanimité.

Vote consigné #1.

- Planification stratégique et organisationnelle.
p/a Frédéric Boucher-Legault / Jimmy Mailhot

ATTENDU QUE lors de discussion en Conseil québécois nous étions tous en accord avec le besoin d'effectuer cet exercice.

IL EST RÉSOLU de prendre les fonds nécessaires pour financer cet exercice à même le fonds de réserve au maximum de 50 000\$

Motion de renvoi.

p/a Jean Cloutier / Annick Lamoureux

Motion adoptée à la majorité

Contre : Jean-François Paradis

Que la motion soit amendée pour se lire comme suit:

ATTENDU QUE nous souhaitons être le plus performants possible.

ATTENDU QUE nous souhaitons revoir nos façons de faire qui sont implantées depuis longtemps.

ATTENDU QUE cet exercice apporterait une revue complète sur nos façons de faire et nous recentrera sur les objectifs que nous souhaitons atteindre.

IL EST RÉSOLU de prendre les fonds nécessaires pour financer l'exercice de planification stratégique et organisationnelle à même le surplus au maximum de 50 000\$

Motion amendée adoptée à la majorité

Vote consigné #2.

- Observateurs au Congrès national de l'AFPC 2022
p/a Annick Lamoureux / Marc-André Gobeil

Il est résolu que l'AFPC-QC envoie au congrès de l'AFPC 2022 comme observateurs et observatrices les membres qui siègent sur les postes suivants : VPER suppléante, directrice des femmes, directeur, directrice des groupes d'équité, directeur du CQSU, directrice des SLCD qui ne sont pas délégués d'office.

Il est de plus résolu que tous les frais et les pertes salariales liés à leur présence au congrès soient aux frais de l'AFPC-QC.

Motion d'amendement pour lire :

Il est résolu que l'AFPC-QC envoie au congrès de l'AFPC 2022 comme observateurs et observatrices les membres qui siègent sur les postes suivants : VPER suppléante, directrice des femmes, directeur, directrice des groupes d'équité, directeur du CQSU, directrice des SLCD qui ne sont pas délégués d'office autrement délégués.

Il est de plus résolu que tous les frais et les pertes salariales liés à leur présence au congrès soient aux frais de l'AFPC-QC.

p/a Jean-François Paradis / France Filion

Amendement voté à l'unanimité

Motion d'amendement pour lire :

Il est en outre résolu que les coûts afférents à cette activité soient puisés à même le surplus budgétaire de l'AFPC-Québec.

p/a Jean-François Paradis / Jimmy Mailhot

Amendement voté à l'unanimité

Motion adoptée à l'unanimité.

Vote consigné #3.

6. Post-mortem – Congrès régional triennal 2021

- Observation générale : les Congrès/réunions en présentiel restent le meilleur moyen de débattre et de socialiser.

- Recommandations :
 - Organiser des formations obligatoires à l'avance sur les règles de procédure, les statuts et règlements; inscrire cette formation au programme de l'éducation
 - Organiser des formations à l'écriture des résolutions 2 ou 3 mois avant la date de dépôt des résolutions
 - Mettre en place un comité consultatif pour évaluer et préparer les résolutions à présenter au congrès
 - Éduquer les membres sur les résolutions de conformité aux statuts - résolutions encadrant l'existence et le fonctionnement concernant les groupes d'équité -
 - Préparer les membres au congrès par des activités éducatives : inscrire cela au programme de formation syndicale
 - Le Conseil québécois : appuyer ses membres qui présentent les résolutions émanant de ses rencontres
 - Travailler sur la compréhension des résolutions ; s'accorder plus de temps pour décortiquer les résolutions pour une meilleure résolution.
 - Constituer des comités pré-congrès plus représentatifs des enjeux sociaux ; mettre à contribution les représentants pour communiquer avec les sources des résolutions.
 - Sensibiliser les sections locales à envoyer les résolutions générales au Conseil québécois

7. Présentation et adoption des rapports de conseils régionaux et comités :

- Conseil régional 1 – Estrie – pas de rapport
- Conseil régional 2 – 3L
- Conseil régional 3 – Québec
- Conseil régional 5 — Saguenay/Lac St-Jean-Chibougamau
- Conseil régional 6 — Montérégie
- Conseil régional 7 — Montréal : pas de rapport
- Conseil régional 8 — Bas St-Laurent/Gaspésie
- Conseil régional 9 – Mauricie
- Comité des femmes
- Comité des groupes d'équité – pas de rapport
- SLCD
- CQSU
- VPER suppléante
- VPER

p/a Gérald Grenon et Jimmy Mailhot

Adoptés à l'unanimité.

8. Rapports des comités ;

Comités permanents

- Comité Action politique
Pas de rapport.

- Comité Éducation
Pas de rapport.

Notes : succès des formations en ligne ; reprise des formations en présentiel avec la rencontre des femmes à Orford

- Comité des finances
p/a Sébastien Paquette/Marc-André
Adopté à l'unanimité.

- Comité Santé et Sécurité au travail
Pas de rapport.
Notes : conférence régionale SST ; moins de participants que les années précédentes.

Comités ad hoc

- Comité du Fonds de justice sociale
Pas de rapport.
- Comité de révision des statuts.
Pas de rapport.
- Comité des jeunes
Pas de rapport.

9. Gala méritas:

- Une résolution pour l'organisation d'un gala méritas tous les 3 ans sera soumise au Conseil québécois.
- Formation future d'un comité pour la sélection des nominés.es.

10. Plan de mobilisation pour la Fonction publique :

Organisation de webinaires d'information sur les tables de négociation en novembre et décembre.

11. Logo de l'AFPC-Québec vs les conseils régionaux :

Utilisation des logos de l'AFPC-QC pour les conseils régionaux.

12. Calendriers de l'AFPC :

- Associer les messages de mobilisation aux calendriers
- Sensibiliser les membres à mettre à jour leurs coordonnées

13. Achat de matériel de promotion :

La liste des produits sélectionnés par le comité action politique sera transmise aux membres du Conseil québécois (voir annexe 1).

14. Varia :

- Prochaine création d'un comité ad hoc de la défense de la langue française avec mandat précis.

15. Tour de table:

- CR1 – Réunion du conseil régional de l'Estrie le 10 novembre 2021
- CR2 – Bonne initiative pour l'atelier ; rencontre constructive.
- CR3 – Élections au conseil régional de Québec ce 10 novembre ; retour en présentiel

- apprécié.
- CR5 – Bonnes discussions et quelques avancées sur des dossiers.
 - CR6 – Assemblée générale du Conseil régional de la Montérégie le 25 novembre 2021. Le président actuel ne se représentera pas.
 - CR7 – Comité action politique : cahier de résolutions en instance pour le suivi du Congrès en vue d'un plan d'action politique.

 - CR8 – Bonne rencontre en présentiel ; atelier pertinent.
 - CR9 – RAS
 - CQSU - RAS
 - SLCD - RAS
 - Groupes d'équité – belle rencontre et appréciation de l'atelier ; enjeu de relance de la mobilisation ; tenir compte de l'accessibilité des lieux de rencontre du Conseil québécois dans le choix des établissements hôteliers.
 - VPER suppléante – bon atelier et belle rencontre du Conseil québécois.
 - Coordonnateur régional – des rencontres régulières du comité de mobilisation prévues en soutien et en préparation des négociations.

Levée de la réunion à 13 h 30.

Notes prises par Zita Kouakou



Yvon Barrière, VPER



Annick Lamoureux, VPER suppléante

Saisissez du texte ici

Annexe 1 : articles promotionnels

Item	Quantité	Cavan	Voodoo	Universelles
Grand drapeau avec harnais au corps (36 x 72)	10	1390 (sans harnais)	1149 (sans harnais)	1617 (avec harnais)
Grand drapeau sur mât aluminium	25	3525 (grandeur 36 x 54)	2760 (grandeur 27 x 54)	4475 (grandeur 18 x 36)
Mini drapeau sur paille	2000	1240 (papier)	4975 (vinyle)	2060 (vinyle)
Tente à auvent avec logo sur les 4 côtés (sans mur)	4	5960	3180	6570
Bannière verticale rétractables	4	1180	863	564
Grande bannière en vinyle avec œillets (36 x 144)	10	3100	1728	2550
Tasse en porcelaine	576	8035	3524	3550
Épinglettes en métal argenté	500	1975	980	1200
Cache-cou (tubes de type buff)	1000	7250	3760	6100
Tuque taille unique	300	2925	6747	2685
Casquette taille unique	300	5325 (haute-qualité, 2 couleurs)	2410	5280
Dossards de sécurité	50	1500	408	948
TOTAL		43 405	32 484	37 599

Annexe 2 :
Votes consignés

**Vote consigné
no. 1** Utilisation des budgets alloués
aux comités et conseils
régionaux considérés inactifs

Date 10 novembre 2021

	Nom	Prénom	Pour	Contre	Abstention	Absent.e
1	Boucher-Legault	Frédéric	1	0	0	0
2	Cloutier	Jean	1	0	0	0
3	Filion	France	1	0	0	0
4	Gagné	Sonia	1	0	0	0
5	Gobeil	Marc-André	1	0	0	0
6	Grenon	Gerald	1	0	0	0
7	Hritel	Fedoua	1	0	0	0
8	Lamoureux	Annick	1	0	0	0
9	Mailhot	Jimmy	1	0	0	0
10	Ndiaye	Mamadou	1	0	0	0
11	Paquette	Sébastien	1	0	0	0
12	Paradis	Jean-François	1	0	0	0
13	Reynolds	Natasha	1	0	0	0
			13	0	0	0

p/a Sébastien Paquette / Marc-André Gobeil
Adoptée à l'unanimité.

	Nom	Prénom	Pour	Contre	Abstention	Absent.e
1	Cloutier	Jean	1	0	0	0
2	Filion	France	1	0	0	0
3	Gagné	Sonia	1	0	0	0
4	Gobeil	Marc-André	1	0	0	0
5	Grenon	Gerald	1	0	0	0
6	Hritel	Fedoua	0	0	0	1
7	Lamoureux	Annick	1	0	0	0
8	Mailhot	Jimmy	1	0	0	0
9	Ndiaye	Mamadou	0	0	1	0
10	Paquette	Sébastien	1	0	0	0
11	Paradis	Jean-François	0	1	0	0
12	Reynolds	Natasha	1	0	0	0
13	Boucher-Legault	Frédéric	1	0	0	0
			10	1	1	1

p/a Frédéric Boucher-Legault / Jimmy Mailhot
Adoptée à la majorité

Contre : Jean-François Paradis

Vote consigné no.
3

Observateurs au Congrès
national de l'AFPC 2022

Date 10 novembre 2021

	Nom	Prénom	Pour	Contre	Abstention	Absent.e
1	Gagné	Sonia	1	0	0	0
2	Gobeil	Marc-André	1	0	0	0
3	Grenon	Gerald	1	0	0	0
4	Hritel	Fedoua	0	0	0	1
5	Lamoureux	Annick	1	0	0	0
6	Mailhot	Jimmy	1	0	0	0
7	Ndiaye	Mamadou	1	0	0	0
8	Paquette	Sébastien	1	0	0	0
9	Paradis	Jean-François	1	0	0	0
10	Reynolds	Natasha	1	0	0	0
11	Boucher-Legault	Frédéric	1	0	0	0
12	Cloutier	Jean	1	0	0	0
13	Filion	France	1	0	0	0
			12	0	0	1

p/a Annick Lamoureux / Marc-André Gobeil
Adoptée à l'unanimité